



Garde de ma fille et pension alimentaire

Par **Jennifer1990**, le **04/07/2016** à **23:29**

Bonjour ,

Je vis en Espagne depuis 3 ans et le pere de ma fille en France , il ne m'a jamais versé de pension alimentaire , et exige avoir ma fille deux mois en été , il ne l'appelle que trois fois par ans , et exige des droits alors qu'il assume rien ... Il me menace maintenant de vouloir récupérer sa fille (elle a dix ans) il ne me fait que des menaces et ça depuis toujours ... Il a plusieurs magasins à lui, mais ils sont tous au nom de sa petite amie , donc pas d'argent ... Alors qu'il en a beaucoup !!! Il fait vivre des vacances de rêve à ma fille quand elle y va en été , plage de luxe hélicoptère voiture de luxe restos à gogo , mais il a pas d'argent ... Mais par contre il me dit être riche pour se payer les meilleurs avocats pour m'écraser ... Car moi je suis loin d'être riche ... Je voudrait savoir si il peut avoir la garde de ma fille , et si oui , pour quelle raison .

Et si il est obligé de me donner une pension alimentaire même si je vis à l'étranger .

Et si il peut exiger deux mois de vacances avec sa fille en été . Et moi rien

Merci pour votre réponse .

Par **Visiteur**, le **05/07/2016** à **08:08**

Bonjour,

"Je voudrait savoir si il peut avoir la garde de ma fille , et si oui , pour quelle raison "... parce qu'il est son père !! que vous le vouliez ou non ! il a des droits lui aussi et ne pas le laisser voir sa fille vous met en tort ! Non présentation d'enfant ! Y-a-t'il eu un jugement pour la garde ?

Vous parlez de pension ? Jugement ?